

Les échanges agricoles entre l'Union européenne et les pays méditerranéens (2004-2006)

Sébastien Abis

Administrateur (CIHEAM)

Au cours de la période 2004-2006, le commerce agricole euro-méditerranéen a confirmé les tendances enregistrées depuis plusieurs années, à savoir un accroissement progressif des échanges et un équilibre relatif de la balance commerciale, bien que celle-ci demeure généralement à l'avantage de l'Union européenne.

Une nouvelle série de données¹, fournies fin 2007 par le service des statistiques de la Commission européenne (Eurostat), permet d'évaluer les termes de l'échange agricole entre l'Union européenne élargie à 25 membres et les 10 pays partenaires méditerranéens (PPM) engagés depuis 1995 dans le Processus de Barcelone². Cette note entend donc présenter ces chiffres qui ne sont qu'une agrégation régionale de réalités nationales parfois très contrastées.

Des analyses déjà effectuées par le CIHEAM ont ainsi souligné combien le commerce agricole euro-méditerranéen était "*asymétrique, faussement équilibré et géographiquement ciblé*"³. Un seul exemple ici, avec le poids de la seule Turquie: en effet ce pays compte pour environ la moitié des exportations agricoles des PPM sur le marché européen. Sans Ankara dans la balance, l'équilibre de façade qui prévaut dans les échanges agricoles euro-méditerranéens s'en trouve bousculé, à l'avantage très net de l'UE.

Pour sa part, la balance commerciale agricole demeure positive pour l'UE. Le solde était de 1,417 milliards € en 2004, de 1,172 milliards € en 2005 et de 1,242 milliards € en 2006. Cette constante de l'avantage agricole européen sur ses partenaires méditerranéens n'est pourtant pas conforme à la réalité économique des échanges globaux, où s'ajoutent les produits des hydrocarbures notamment. Ainsi, la balance commerciale tous produits de l'UE avec les PPM était déficitaire d'environ 9,7 milliards € sur l'année 2006, marquée il est vrai par le renchérissement du prix du pétrole. Outre la remarque précédente sur la place majeure qu'occupe la puissance turque, il faut donc avoir à l'esprit qu'en matière agricole, l'Europe garde l'avantage sur ses voisins méditerranéens.

¹ Se reporter au lien URL suivant: http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/2007/table_fr/fr37.htm

² Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Territoires palestiniens.

³ Se reporter au rapport annuel du CIHEAM, *Méditerranée 2008* (Paris, Les Presses de Sciences-Po, avril 2008), au chapitre sur le contexte géoéconomique, page 82.

Par ailleurs, il convient d'insister sur les produits stratégiques qui nourrissent le commerce agricole entre l'UE et ses partenaires du Bassin méditerranéen. Ainsi, constate-t-on le poids tout à fait considérable des fruits et légumes (F&L)⁴ dans les exportations que réalisent les PPM à destination du marché européen: 63% en 2004, 67% en 2005 et 62% en 2006.

Inversement, l'UE affiche une plus grande diversification dans ses exportations agricoles pour les PPM, même si là aussi, quelques produits sont essentiels. C'est notamment le cas des céréales, avec une part située à 14% en 2004 et à 16% en 2005 et en 2006. Le lait et les produits laitiers occupent aussi une place importante parmi les exportations agricoles européennes à destination des pays Sud et Est méditerranéens: 13% en 2004 et en 2005, 11% en 2006.

Le tableau statistique suivant permet de visualiser la structure des échanges agricoles euro-méditerranéens au cours de la période 2004-2006, c'est à dire celle suivant l'élargissement de l'Union aux 10 nouveaux pays membres situés à l'Est du continent européen. On peut notamment souligner la hausse du montant des produits échangés et notamment le dynamisme des exportations agricoles des PPM auprès de l'UE25. Ainsi, l'UE25 est passée de 6,138 milliards € d'exportations en 2004 à 6,917 milliards € en 2006, soit une progression de 13% environ. Simultanément, les PPM ont amélioré leurs performances économiques de leur commerce agricole, passant de 4,722 milliards € d'exportations vers l'UE25 en 2004 à 5,675 milliards € en 2006, soit une croissance de 20% environ.

Pour finir, il est utile de rappeler que le commerce agricole ne représente qu'une part finalement marginale dans le commerce total euro-méditerranéen. En effet, la part de l'enveloppe agricole dans les exportations des PPM à destination de l'UE25 était de 5,73% en 2004 et de 4,71% en 2006. Parallèlement, les produits agricoles ne pèsent pas beaucoup plus lourd dans les exportations de l'UE25 vers les PPM: 6,75% en 2004 et 6,24% en 2006.

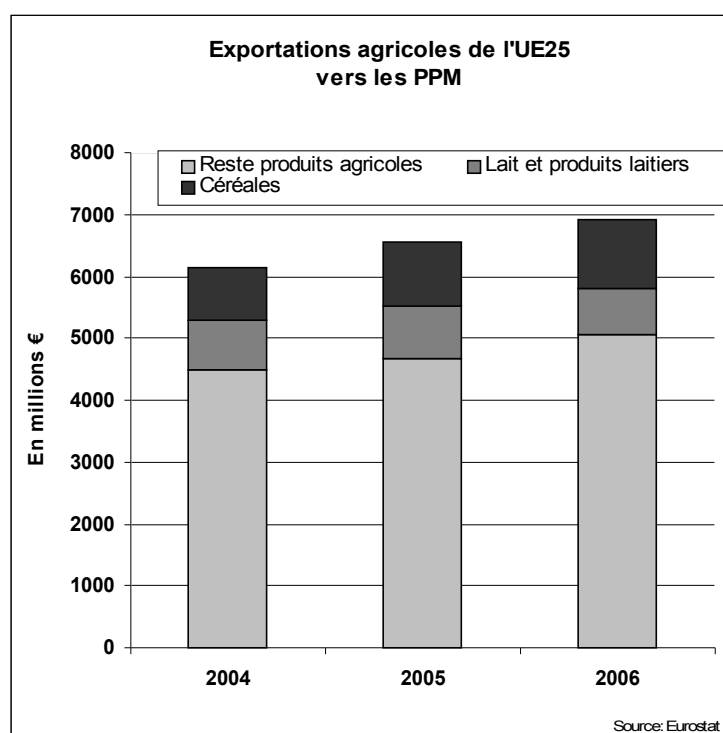
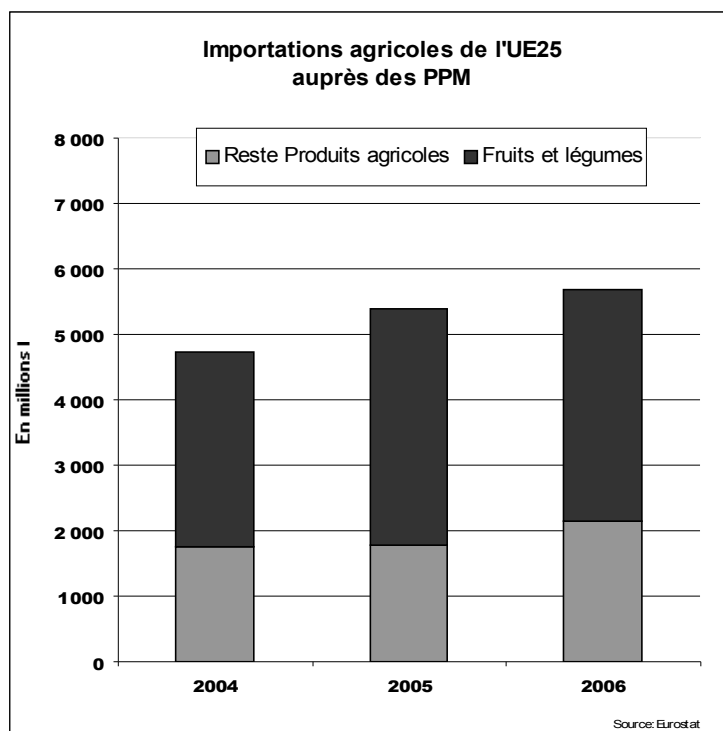
Il est vrai que pour les PPM comme pour l'UE25, l'essentiel du commerce agricole ne se fait plus principalement dans la périmètre géographique euro-méditerranéen. L'UE25 échange d'abord ses produits agricoles à l'intérieur même de l'espace communautaire. Tandis que pour les PPM, leur insertion croissante sur le marché international agricole, avec des pays comme les Etats-Unis, l'Australie, le Canada ou le Brésil qui jouent dans ce contexte un rôle de plus en plus marqué, se traduit par un approvisionnement diversifié et de nouveaux partenariats. Tandis que des données plus récentes devraient être prochainement disponibles, il faut ainsi rappeler qu'en 2004, les PPM assuraient 50% de leurs exportations agricoles hors du marché européen et s'approvisionnaient à hauteur de 72% dans des pays extra-européens.

⁴ Pour cette catégories sont regroupés les légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires (code NCO7), les fruits comestibles, les écorces d'agrumes et de melons (code NCO8), ainsi que les préparations de légumes et de fruits. (c ode NC20)

ANNEXES STATISTIQUES

Echanges de l'UE25 avec les 10 pays partenaires méditerranéens (en millions €)									
Produits	Importations			Exportations			Balance commerciale		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Viandes et abats comestibles	8	11	12	96	118	129	89	106	117
Lait et produits de laiterie, oeufs, miel naturel	32	25	27	837	866	750	805	841	723
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	756	875	881	220	177	241	-536	-698	-640
Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons	1450	1750	1724	134	145	171	-1316	-1606	-1553
Céréales	37	51	101	819	1019	1101	781	968	1000
Graisses et huiles animales ou végétales	556	524	755	339	239	155	-217	-285	-600
Sucres et sucreries	68	69	79	323	463	582	255	394	503
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidon	64	61	61	297	352	373	233	291	312
Préparations de légumes, de fruits	761	978	922	145	147	175	-616	-831	-747
Préparations alimentaires diverses	60	93	142	357	410	499	297	317	357
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	104	138	124	366	413	435	262	276	311
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	138	141	186	378	564	541	240	424	355
Total produits agricoles (y compris ceux inclus dans l'Uruguay Round)	4 722	5 380	5 675	6 138	6 551	6 917	1 417	1 172	1 242

Source: Eurostat, Octobre 2007.





Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement durable des territoires ruraux en Méditerranée.

A propos de l'Observatoire du CIHEAM

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est Un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

www.ciheam.org